

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2007/2548(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur les négociations relatives au contrat de concession de Galileo		
Sujet 3.30.03.06 Communications par satellite		

Acteurs principaux		
Parlement européen		
Commission européenne		
DG de la Commission Energie et transports	Commissaire BARROT Jacques	

Evénements clés			
24/04/2007	Débat en plénière		
26/04/2007	Résultat du vote au parlement		
26/04/2007	Décision du Parlement	T6-0164/2007	Résumé
26/04/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/2548(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 123-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B6-0155/2007	24/04/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0164/2007	26/04/2007	EP	Résumé
Document de suivi		COM(2007)0261	16/05/2007	EC	Résumé
Document de suivi		SEC(2007)0624	16/05/2007	EC	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2007)2625/2	31/05/2007	EC	

Résolution sur les négociations relatives au contrat de concession de Galileo

Dans une résolution portant sur le système global de navigation par satellite GALILEO, le Parlement européen exprime sa profonde préoccupation au sujet du ralentissement des négociations concernant le contrat de concession et craint un impact significatif sur le coût global du projet.

La résolution souligne que le Conseil, le Parlement, la Commission et les organes consultatifs de l'Union européenne approuvent majoritairement la mission claire confiée au vice-président de la Commission européenne en charge du programme Galileo, Jacques Barrot, qui doit notamment présenter au Conseil de juin 2007:

- une feuille de route crédible qui permette de parvenir dès que possible à la conclusion de contrats,
- les solutions possibles pour garantir les engagements financiers publics à long terme,
- un scénario permettant de fournir à bref délai les services du système de navigation par satellite EGNOS,
- des scénarios de rechange pour la réalisation du programme, en particulier en matière de coûts, de risques et d'accessibilité économique.

Le Parlement invite la Commission à :

- accélérer le processus législatif relatif au marché réglementé, sur la base de son Livre vert sur les systèmes de navigation par satellite, en sorte de pouvoir concevoir un plan d'affaires crédible;
- présenter une proposition, de concert avec l'Agence spatiale européenne, propre à résoudre le problème de l'amélioration de la gestion publique en assurant une responsabilité politique claire et le rôle dirigeant de la Commission;
- respecter l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission, en particulier son paragraphe 19 concernant les relations extérieures, et à faire ainsi en sorte que le Parlement soit pleinement informé de la mise en œuvre de la décision du Conseil d'autoriser la Commission à négocier avec des pays tiers en vue de la conclusion d'accords concernant leur participation, à titre de membre associé, dans le cadre de l'autorité de surveillance de Galileo;
- à lui présenter un rapport d'avancement avant la mi-juillet 2007 et un autre bien avant que les négociations n'atteignent le stade où l'on disposera d'une proposition révisée de modification de la base juridique du financement du programme Galileo.

Le Conseil est invité à veiller à ce que les retards que pourraient encore connaître le projet soient réduits au minimum.